



N° 698

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Corrigendum aux I.A. n° 689 du 2.9.1991 (Promotions 1992,
carrière à carrière)..... 2

Insuline : la Belgique et le grand-duché de Luxembourg basculent
dans la norme U 100 3

CORRIGENDUM & la liste des fonctionnaires des grades A/6, A/8, LA/6 LA/8, B/2, B/4, C/2, C/4 et D/2 ayant l'ancienneté requise pour concourir à la promotion de carrière à carrière
Exercice 1992, budget de fonctionnement (I.A. n° 689 du 2.9.1991)

Fonctionnaires de grade A/6

Enlever :

COCCIA Irma
DALE Michael
HERCE SAN MIGUEL José
KOLLAR-FIEDRICH Ursula

Ajouter :

PETRAKAKIS John

Fonctionnaires de grade A/8

Enlever :

DUVIEUSART Christèle
MENCHI Giuseppe
NETTE Oliver
MENSI Maurizio
HALL Cari-Hendrik
PALMIERI Alessandra
KNAUTH Bettina

Ajouter :

BORDET Olivier

Fonctionnaires de grade LA/6

Enlever :

PETRAKAKIS John

Ajouter :

DE CASTRO Maria Cecilia

Fonctionnaires de grade LA/8

Enlever :

BOLTON Andrew
MOURAO Maria
HENDRICKX Michel
PICOU Isabelle
MOSCHOPOULOS Panayotis
DUYSTERS Andreas

B/? - A AJOUTER

- ARCO VALLEY
- MC DONALD Robert
- WYNANTS Jutta

B/2 - A SUPPRIMER

- DUFRASNE André
- MACCHIA Stefano
- MELONI Ugo
- VAN HECKE Anne-Marie

B/4 - A AJOUTER

- BOTH Irma
- DIAZ FERREIRA Domingos
- LLEWELLYN WALES Edwards
- PAOLONE Filomena

BS/BT/4 - A SUPPRIMER

- BOTH Irma
- PAOLONE Filomena

INSULINE

La Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg
basculent dans la norme U 100

Changement important de la concentration en insuline!

Comme dans beaucoup de pays du monde, la concentration des flacons d'insuline va changer en Belgique et au Luxembourg entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1991, passant de la norme U40 à la norme U 100. Depuis de très nombreuses années, les patients diabétiques traités à l'insuline utilisent des insulines dites U40. U40 signifie que la concentration dans le flacon est de 40 unités d'insuline par ml.

Attention!

Le danger de ce changement réside dans le fait que de l'insuline U 100 soit injectée avec des seringues U 40. En effet, dans ce cas la dose injectée serait 2,5 fois plus élevée. Cet usage inapproprié d'insuline U 100 à l'aide de seringues U 40 conduirait à d'importantes hypoglycémies (trop peu de sucre) pouvant mener au coma (perte de connaissance).

Injecter de l'insuline U40 avec des seringues U 100 peut également avoir des conséquences néfastes (hyperglycémie).

Il est donc essentiel que tous les patients diabétiques traités à l'insuline soient informés à temps et précisément des modalités de ce changement.

Que va-t-il se passer?

Depuis la fin des années 70, sous l'impulsion des Etats-Unis, un mouvement est apparu afin de favoriser l'utilisation de l'insuline U 100, autrement dit de l'insuline à une concentration de 100 unités par ml.

Afin de parvenir à un standard de concentration en insuline identique dans le monde entier - ce qui est d'autant plus important que les voyages internationaux deviennent de plus en plus fréquents - la Belgique et le Luxembourg vont procéder au changement vers les insulines U 100 à la fin de l'année 1991.

Un groupe ministériel U 100 a été créé afin d'aboutir à un consensus concernant les modalités de ce changement. Au sein de ce groupe siègent des représentants des Ministres des Affaires sociales et de la Santé publique, des médecins des Associations de diabétiques, des représentants des producteurs et distributeurs d'insulines et de seringues ainsi que des pharmaciens.

Période du changement

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1991, tous les patients traités avec de l'insuline U 40 devront passer à l'insuline U 100.

Tout patient diabétique devra donc à partir de cette période être en possession d'une prescription pour de l'insuline U 100.

L'insuline U40 ne sera plus prescrite.

Cette prescription d'un maximum de 2000 unités, ou deux flacons de 10ml devra être fournie par le médecin soit juste avant, soit pendant la période de conversion.

Il est évident que le patient devra changer son matériel d'injection parallèlement à son insuline. Le matériel d'injection U40 ne sera d'ailleurs plus délivré à partir de cette période.

Pour qu'une fonction correcte entre les flacons d'insuline U 100 et les seringues à insuline U 100 soit assurée, le pharmacien jouera un rôle essentiel.

Pour les utilisateurs de stylo-injecteur d'insuline, le changement n'existera pas puisque les stylos à insuline utilisent déjà des cartouches U 100. Les patients traités par pompe à insuline doivent contacter leur médecin.

Les choses doivent être claires :

- pour les insulines U 40, on ne peut utiliser que des seringues U 40, *mais attention, cette insuline et cette pratique sont en voie d'extinction*, nous le répétons;
- pour les insulines U 100, on ne peut utiliser que des seringues U 100;
- le nombre d'unités d'insuline restera le même, seul le volume injecté diminue.